

DEMANDE DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL DE GAZ Juillet 2022/Juin 2023

Je soussigné(e) :

demeurant à : Téléphone :

demande pour l'habitation située :

Un raccordement au réseau de distribution de Gaz Naturel, au prix de **544,17 € H.T (*)** pour l'utilisation du Gaz Naturel au titre de chauffage et production d'Eau chaude sanitaire.

J'ai noté que le GRD gaz me facturerait la différence entre le prix forfaitaire et le prix moyen d'un branchement qui est à ce jour de 1 700 €.T.T.C, si mon branchement restait inutilisé **deux (2) ans** après sa date de réalisation.

Le coffret de coupure (détente) et comptage est obligatoirement placé en limite de propriété dans le domaine privé avec ouvrant sur le domaine public, limite de prestation du GRD gaz. Au cas où la façade du bâtiment est placée sur limite du domaine public, le coffret sera obligatoirement encastré dans la façade, à ce titre une réservation doit être prévue par le propriétaire lors de la construction du bâtiment.

Le coût de l'encastrement du coffret reste à la charge du propriétaire.

Option : Je souhaite l'encastrement du coffret par le GRD dans le mur de ma clôture ou maison, cette plus-value est facturée par le GRD : **250 € HT**.

Le délai de réalisation du branchement est soumis aux délais administratifs d'obtention des autorisations de voirie nécessaires et arrêtés de circulation, ce délai ne peut-être inférieur à 15 jours calendaires pour un branchement isolé, à partir de la date de réception de la demande.

Date souhaitée de la réalisation du branchement en accord avec le GRD gaz :

Ci-joint une attestation indiquant l'âge de mon habitation avec un chèque correspondant au montant T.T.C indiqué au bas de ce courrier.

Signature du demandeur : Le :

(*) Le taux de la TVA est de 10,00 % pour des habitations achevées depuis plus de deux ans, soit un coût de : **598,6 € T.T.C sans encastrement du coffret et 873,6 € TTC avec encastrement du coffret.**

(*) Le taux de la TVA est de 20 % pour des habitations achevées depuis moins de deux ans, soit un coût de : **653 € T.T.C sans encastrement du coffret et 953 € TTC avec encastrement du coffret.**

Date de réalisation du branchement par le GRD :

En cas de réalisation hors du délai demandé par le client, précisez la cause de ce décalage et qui en est responsable :
.....

Nom et signature Responsable Gaz :
Imputation comptable : Z6H22